

Synchrotron soleil et le handicap

OBJECTIF STRATÉGIQUE

4

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS POUR ASSURER À TOUS L'ÉGALITÉ RÉELLE

Action 17

Promouvoir et optimiser une meilleure politique du handicap

La société civile SYNCHROTRON SOLEIL développe l'emploi des personnes handicapées. Elle sensibilise l'ensemble du personnel aux problématiques du handicap et favorise l'emploi des personnes handicapées grâce à 3 axes d'actions : le recrutement par l'alternance ; la mise en place d'une communication ciblée et pertinente sur son engagement à lutter contre les discriminations et notamment envers les personnes atteintes d'un handicap ; la sous-traitance aux entreprises adaptées (EA) et aux établissements de service et d'aide par le travail (ESAT).

PILOTE	SYNCHROTRON SOLEIL
RÉFÉRENT	Adrienne JOSEPH Adjointe Ressources Humaines
CONTACTS	01 69 35 95 12 - adrienne.joseph@synchrotron-soleil.fr
PHASAGE / MISE EN ŒUVRE	Court terme (1 à 2 ans)
TERRITOIRE CONCERNÉ	Au sein de la Société SYNCHROTRON SOLEIL

Modalités de l'action et public(s) visé(s)

